## Toast adressé à S.M. SAVANC, Vatthanna, Roi du Laos, 12 juillet 1966

Le Général de Gaulle prend la parole lors d'une réception donnée au Palais de l'Élysée en l'honneur des souverains du Laos.

Sire.

A toute époque, la France aurait été heureuse et honorée de recevoir Votre Majesté et Sa Majesté la Reine. Car, si le Laos est pour nous un pays très cher et très estimé, nous éprouvons pour ses souverains la plus haute considération. Mais il se trouve que l'occasion solennelle de Votre visite permet au royaume du Laos et à la République française d'affirmer et de resserrer, en des temps gravement troublés, les liens de leur amitié. C'est pourquoi, l'événement revêt, aux yeux de tous, une particulière importance.

Depuis que, il y a trois quarts de siècle, nos sympathies réciproques et les menaces qui pesaient alors sur le Laos conduisirent nos deux pays à associer leurs destins', ils ont eu, l'un et l'autre, à subir de lourdes épreuves. Les deux guerres mondiales, puis les prolongements de la seconde dans ce qui était l'Indochine, enfin, en ce moment même, les dramatiques secousses déchaînées sur l'Asie du Sud-Est, n'ont pas cessé de frapper durement la France et le Laos, soit ensemble, soit séparément. Mais, quoi qu'il ait pu arriver, c'est la fidélité qui a toujours marqué leurs relations mutuelles. La communauté de sentiments et d'intérêts établie entre eux depuis l'origine a été, moyennant des adaptations évidemment nécessaires, maintenue et précisée à mesure des événements. Pour combien a compté, à cet égard, l'action de Votre illustre père, Sa Majesté Sisavang Vong Q, de glorieuse mémoire ! Constatons que cette communauté est aujourd'hui bien vivante. Ainsi en est-il, d'abord, dans le domaine du développement. Sur ce point, je puis assurer à Votre Majesté que la France est disposée, autant que jamais, à apporter au Laos sa coopération économique, technique et culturelle, dans la mesure de ses moyens et pour autant que le Royaume le souhaite. Mais nous ne savons que trop bien que le Laos ne pourra retrouver l'équilibre indispensable à son progrès tant qu'une guerre cruelle et dévastatrice sévira à ses frontières et se prolongera jusque sur son territoire.

Cette guerre, la France la condamne. Elle peut le faire d'autant mieux qu'elle a, voici douze ans, retiré de toute l'Indochine son administration et ses forces militaires; laissé ainsi au Viet-nam du Nord, au Viet-nam du Sud, au Cambodge et au Laos l'entière disposition d'eux-mêmes ;enfin, pris part activement aux accords internationaux conclus à Genève par tous les intéressés et qui plaçaient les quatre États en situation d'indépendance et de neutralité. Sur cette base auraient pu ensuite faire pacifiquement leur oeuvre le concours apporté parla France - sans exclure d'ailleurs celui des autres - au progrès de ces divers pays et le contrôle assuré par les puissances afin d'empêcher toute intervention étrangère dans cette région de l'Asie.

On sait comment et pourquoi les conditions ne furent pas remplies. Entraînés par l'opposition des deux idéologies qui divisaient l'univers, les États-Unis ont cru devoir engager progressivement leur autorité politique et leurs armes là où la France repliait les siennes. En même temps et en raison de la même concurrence des deux blocs, le contrôle international s'est trouvé paralysé. Mais alors, la guerre, au nom de l'indépendance nationale, embrasait à mesure le Viet-nam du Sud, tandis que le Viet-nam du Nord y faisait sentir son action et que se déployait l'escalade américaine. A l'heure qu'il est, les populations vietnamiennes du Nord et du Sud sont soumises à un écrasement qui va chaque jour s'aggravant et qui ne peut avoir comme résultats que des pertes, des ruines et des haines accumulées sur place, à moins que la lutte s'élargisse, franchisse d'autres frontières et prenne un caractère mondial.

Une aussi alarmante situation intéresse dramatiquement le Laos, dont l'intégrité, l'unité et les moyens d'existence sont en jeu. Elle intéresse, d'autre part, la France qui ne laisse pas de porter beaucoup d'attention et beaucoup d'amitié aux peuples de l'ancienne Indochine. Elle intéresse, enfin, dans l'univers un grand nombre d'États, dont le Vôtre, Sire, et le nôtre, troublés par les souffrances infligées aux populations vietnamiennes et inquiets d'un engrenage menaçant pour la paix de tous. C'est pourquoi, tout en continuant d'apporter au Laos son aide pacifique, la République française juge néfaste la guerre portée et menée de l'extérieur en Asie du Sud-Est et se tient prête à participer activement à une négociation internationale qui fendrait à y mettre un terme, comme il en avait été, à Genève, en 1954. Mais pour que puisse s'ouvrir et aboutir une telle négociation, il est, sans nul doute, nécessaire qu'on en revienne d'abord à ce qui avait été accepté et appliqué voici douze ans, c'est-à-dire à la fin effective de l'intervention étrangère et à la neutralité des États de cette région. Il ne l'est pas moins que soit organisée la garantie conjointe des États intéressés et, notamment, des cinq principales puissances du monde.

Sire, puisse cette issue salutaire ne pas tarder longtemps 1 Puisse le Laos, avec l'ensemble de l'Indochine, sortir ainsi du drame qui les étreint 1 C'est avec cet espoir au coeur et avec la conviction, qu'en tout cas après notre rencontre, l'amitié de nos deux pays sera plus solide que jamais, que je lève mon verre en l'honneur et à la santé de Leurs Majestés le roi et la reine du Laos.